

Conseil communautaire du 9 mai 2022 : Procès-verbal de réunion

Assemblée convoquée en session ordinaire

Sous la présidence de Jean-Olivier GEOFFROY

Secrétaire de séance : Déborah DEFORGES

Nombre de délégués communautaires en fonction	59
Présents	48
Pouvoirs	4
Votants	52
Absents	11
Suppléés	0

59 Conseillers communautaires en exercice

48 Conseillers communautaires présents :

Mmes P. CHAUMILLON, M-C. CHEMINET, J. COLAS, S. COQUILLEAU, D. DEFORGES, F. DUPUY, B. FILLATRE, C. MEMIN, N. MEMIN, M. MOUSSERION, L. NOIRAUT, M. PHELIPPON, L. POUVREAU, I. SURREAUX, R. TEXEDRE, membres titulaires

MM : F. AUDOUX, J. AUGRIS, V. BEGUIER, J-P. BERNARD, J-C. BIARNAIS, F. BOCK, J-C. BOSSEBOEUF, J-L. BOURRIAU, E. BRUNET, R. COOPMAN, L. DORET, M. ECALLE, P. ESTEVE, J-C. GAUTHIER, J.O. GEOFFROY, J. GIRARDEAU, L-M. GROLLIER, J-P. GUERY, G. JALADEAU, J. LAFRECHOUX, R. LATU, P. LECAMP, J-P. MAURY, P. MOIGNER, R. MORISSET, T. NEEL, J. NIORT, J-M. PEIGNE, J-C. PROVOST, G. SAUVAITRE, F. TEXIER, R. THÉVENET, J-G. VALETTE, membres titulaires

11 Conseillers communautaires absents dont :

4 Conseillers communautaires absents ayant donné pouvoir : G. AUGRY à M-C. CHEMINET, P. BOSSEBOEUF à J-C. BOSSEBOEUF, G. BOUYER à J. AUGRIS, J-L. CHAUVERGNE à M. ECALLE

0 Conseiller communautaire absent suppléé :

7 Conseillers communautaires excusés : J. BEAU, P. BELLIN, G. BOSSEBOEUF, A. FONTENEAU, G. JARASSIER, J-M. MERCIER, S. VERGNAUD

09/05/2022 1	- AUTORISE le Président à signer le marché de travaux passé sous la forme d'une procédure adaptée supérieure à 90 000 € HT pour des travaux d'aménagement de la ZA des Elbes sur la commune de Saint-Pierre d'Exideuil avec la société COLAS TP pour un montant de 214 819 € HT (variantes imposées incluses).	Unanimité
-----------------	--	-----------

09/05/2022

2

EFFACEMENT DE DETTES :

NOM	PRENOM	ADRESSE	REFERENCES	MONTANT	BUDGET
Lamoureux	Steven	13 LD Guron Payré	3399048502	203.00	Collecte et <u>traitt</u> OM - 6542
Barrot	<u>Nathalia</u>	5 rue Germain Brillant Gençay		207.29	Collecte et <u>traitt</u> OM - 6542
Bonnet	Katia	11 gd rue Savigné	3399045308	313.00	Collecte et <u>traitt</u> OM - 6542
Berger	Hervé	10 rue Champ de l'Ormeau Romagne	3399071568	215.40	Collecte et <u>traitt</u> OM - 6542
Dudognon	<u>Christophe</u>	3 <u>residence</u> de la Monnaie rue des bancs Charroux	3399057143	737.50	Collecte et <u>traitt</u> OM - 6542

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Divers			4885860331	7033.90	Collecte et <u>traitt</u> OM - 6541
Divers			5582510133	1259.03	Budget principal

- ACCEPTE les effacements de dettes et admissions en non-valeur telles que présentées dans le tableau ci-dessus.

Unanimité

09/05/2022

3

BUDGET ANNEXE ACTIVITES ECONOMIQUES

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020-020 : Dépenses imprévues (investissement)	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183-201102-90 : PEPINIERE D'ENTREPRISE	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	500.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

BUDGET AUTONOME ORDURES MENAGERES

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2111 : Terrains nus	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-0104 : TRAVAUX DECHETTERIE COUHE	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 000.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

BUDGET AUTONOME RESEAU CHALEUR

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	3 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	3 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-678 : Autres charges exceptionnelles	0.00 €	3 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	3 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 200.00 €	3 200.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	3 200.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	3 200.00 €	0.00 €
R-1687 : Autres dettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 200.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 200.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	3 200.00 €	3 200.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

BUDGET ANNEXE PROMOTION ACTIVITES TOURISTIQUES

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2135-201903-30 : Gîtes de groupes	0.00 €	7 400.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	7 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	7 400.00 €	7 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	7 400.00 €	7 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Unanimité

	- AUTORISE les décisions modificatives des budgets comme présentées ci-dessus.																					
09/05/2022 4	- ATTRIBUE une subvention au CCAS de Civray à hauteur de 2000 € pour la prise en charge de dépenses annexes des familles ukrainiennes accueillies par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou - AUTORISE la gratuité aux enfants ukrainiens qui fréquentent le service communautaire de l'ALSH du Civraisien en Poitou	Unanimité																				
09/05/2022 5	- APPROUVE le principe d'un dépôt de candidature Inter-fonds commune à l'échelle des périmètres des Communautés de Communes de Vienne et Gartempe et du Civraisien en Poitou - AUTORISE la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou à élaborer l'appel à candidature du volet territorial des fonds européens 2021-2027 pour le territoire du Sud-Vienne et à déposer le dossier de candidature auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine avant le 17 juin 2022 - APPROUVE le principe d'un dépôt de candidature Inter-fonds commune à l'échelle des périmètres des GAL Civraisien en Poitou et Vienne et Gartempe - AUTORISE le Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou à déposer le dossier de candidature Inter-fonds pour le Sud Vienne et à se porter structure porteuse du programme Européen Inter-fonds pour le compte du territoire Sud Vienne	Unanimité																				
09/05/2022 6	<p>Plan de financement de la phase de candidature :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nature des dépenses</th> <th>Montant prévisionne IHT</th> <th>Nature des recettes</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etude KPMG – Phase 2</td> <td>16 600 €</td> <td>Aide préparatoire Leader 19.1</td> <td>20 000 € (80%)</td> </tr> <tr> <td>Frais salariaux Jimmy SCHLEGEL</td> <td>4 200 €</td> <td>Participation financière CCCP</td> <td>2 500 € (10%)</td> </tr> <tr> <td>Frais salariaux Emilie SOULARD</td> <td>4 200 €</td> <td>Participation financière CCVG</td> <td>2 500 € (10%)</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>25 000 €</td> <td>Total</td> <td>25 000 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>- APPROUVE la proposition d'avenant au marché avec KPMG - AUTORISE le président de la CDC Vienne et Gartempe à signer l'avenant avec KPMG - APPROUVE la désignation de la structure porteuse de la candidature Inter-fonds 2021-2027, à savoir la CDC du Civraisien en Poitou - APPROUVE le projet de convention entre la CDC du Civraisien en Poitou et la CDC Vienne et Gartempe pour engager la mesure préparatoire - AUTORISE le président de la CDC du Civraisien en Poitou à signer la convention entre la CDC du Civraisien en Poitou et la CDC Vienne et Gartempe - APPROUVE le plan de financement de la phase de candidature - AUTORISE le président de la CDC du Civraisien en Poitou à signer tout document afférent à la phase de candidature - AUTORISE le Président de la CDC du Civraisien en Poitou à déposer la demande d'aide pour la mesure préparatoire</p>	Nature des dépenses	Montant prévisionne IHT	Nature des recettes	Montant	Etude KPMG – Phase 2	16 600 €	Aide préparatoire Leader 19.1	20 000 € (80%)	Frais salariaux Jimmy SCHLEGEL	4 200 €	Participation financière CCCP	2 500 € (10%)	Frais salariaux Emilie SOULARD	4 200 €	Participation financière CCVG	2 500 € (10%)	Total	25 000 €	Total	25 000 €	Unanimité
Nature des dépenses	Montant prévisionne IHT	Nature des recettes	Montant																			
Etude KPMG – Phase 2	16 600 €	Aide préparatoire Leader 19.1	20 000 € (80%)																			
Frais salariaux Jimmy SCHLEGEL	4 200 €	Participation financière CCCP	2 500 € (10%)																			
Frais salariaux Emilie SOULARD	4 200 €	Participation financière CCVG	2 500 € (10%)																			
Total	25 000 €	Total	25 000 €																			
09/05/2022 7	- APPROUVE la cession de la parcelle AI 706 d'une contenance de 946 m ² située sur la ZAE de Saint-Maurice la Clouère, à la SC Gencéenne au prix de 9 € HT le m ²	Unanimité																				

	- FIXE la cession du terrain à 8 514 € HT (TVA et frais de vente à la charge de l'acheteur)																																																							
09/05/2022 8	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Montants proposés</th> <th>Remarques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CULTURE ET EDUCATION</td> <td>24 846.00 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>APEL CES LA SALLE ST MARTIN</td> <td>646.00 €</td> <td>Pass'Séjour (17élèves à 38€)</td> </tr> <tr> <td>LA BOITE A MUSIQUE</td> <td>22 000.00 €</td> <td>Convention 2021/2022/2023 – Année 2022</td> </tr> <tr> <td>RASED GENCAY</td> <td>1 200.00 €</td> <td>Fonctionnement année scolaire 2021/2022</td> </tr> <tr> <td>RASED LUSIGNAN/COUHE</td> <td>1 000.00 €</td> <td>Fonctionnement année scolaire 2021/2022</td> </tr> <tr> <td>SPORTS ET LOISIRS</td> <td>11 631.20 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>AS CES ANDRE BROUILLET</td> <td>480.00 €</td> <td>Pass'UNISS 2021/2022 (48 licenciés à 10€)</td> </tr> <tr> <td>AS CES JEAN JAURES</td> <td>451.20 €</td> <td>Pass'UNISS 2021/2022 (47 licenciés à 9.60€)</td> </tr> <tr> <td>AS CES JEANNE D'ARC</td> <td>300.00 €</td> <td>Pass'UNISS 2021/2022 (30 licenciés à 10€)</td> </tr> <tr> <td>GJ FOOT SUD 86</td> <td>3 925.00 €</td> <td>Pass'Association 2021/2022 (157 licenciés à 25€)</td> </tr> <tr> <td>LES ATELIERS CHOREGRAPHIQUES DE DELFINE</td> <td>975.00 €</td> <td>Pass'Association 2021/2022 (39 licenciés à 25€)</td> </tr> <tr> <td>NOCQUET RYU</td> <td>275.00 €</td> <td>Pass'Association 2021/2022 (11 licenciés à 25€)</td> </tr> <tr> <td>PAYS GENCEEEN BASKET CLUB</td> <td>1 150.00 €</td> <td>Pass'Association 2021/2022 (46 licenciés à 25€)</td> </tr> <tr> <td>TENNIS CLUB PAYS CIVRAISIEN</td> <td>600.00 €</td> <td>Pass'Association 2021/2022 (24 licenciés à 25€)</td> </tr> <tr> <td>US CIVRAY HANDBALL</td> <td>1 000.00 €</td> <td>Pass'Association 2021/2022 (40 licenciés à 25€)</td> </tr> <tr> <td>VALENCE EN POITOU OLYMPIQUE CLUB</td> <td>2 475.00 €</td> <td>Pass'Association 2021/2022 (99 licenciés à 25€)</td> </tr> <tr> <td>TOTAL GENERAL :</td> <td>36 477.20 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>- VOTE les attributions de subventions aux associations telles que présentées ci-dessus</p>		Montants proposés	Remarques	CULTURE ET EDUCATION	24 846.00 €		APEL CES LA SALLE ST MARTIN	646.00 €	Pass'Séjour (17élèves à 38€)	LA BOITE A MUSIQUE	22 000.00 €	Convention 2021/2022/2023 – Année 2022	RASED GENCAY	1 200.00 €	Fonctionnement année scolaire 2021/2022	RASED LUSIGNAN/COUHE	1 000.00 €	Fonctionnement année scolaire 2021/2022	SPORTS ET LOISIRS	11 631.20 €		AS CES ANDRE BROUILLET	480.00 €	Pass'UNISS 2021/2022 (48 licenciés à 10€)	AS CES JEAN JAURES	451.20 €	Pass'UNISS 2021/2022 (47 licenciés à 9.60€)	AS CES JEANNE D'ARC	300.00 €	Pass'UNISS 2021/2022 (30 licenciés à 10€)	GJ FOOT SUD 86	3 925.00 €	Pass'Association 2021/2022 (157 licenciés à 25€)	LES ATELIERS CHOREGRAPHIQUES DE DELFINE	975.00 €	Pass'Association 2021/2022 (39 licenciés à 25€)	NOCQUET RYU	275.00 €	Pass'Association 2021/2022 (11 licenciés à 25€)	PAYS GENCEEEN BASKET CLUB	1 150.00 €	Pass'Association 2021/2022 (46 licenciés à 25€)	TENNIS CLUB PAYS CIVRAISIEN	600.00 €	Pass'Association 2021/2022 (24 licenciés à 25€)	US CIVRAY HANDBALL	1 000.00 €	Pass'Association 2021/2022 (40 licenciés à 25€)	VALENCE EN POITOU OLYMPIQUE CLUB	2 475.00 €	Pass'Association 2021/2022 (99 licenciés à 25€)	TOTAL GENERAL :	36 477.20 €		Unanimité
	Montants proposés	Remarques																																																						
CULTURE ET EDUCATION	24 846.00 €																																																							
APEL CES LA SALLE ST MARTIN	646.00 €	Pass'Séjour (17élèves à 38€)																																																						
LA BOITE A MUSIQUE	22 000.00 €	Convention 2021/2022/2023 – Année 2022																																																						
RASED GENCAY	1 200.00 €	Fonctionnement année scolaire 2021/2022																																																						
RASED LUSIGNAN/COUHE	1 000.00 €	Fonctionnement année scolaire 2021/2022																																																						
SPORTS ET LOISIRS	11 631.20 €																																																							
AS CES ANDRE BROUILLET	480.00 €	Pass'UNISS 2021/2022 (48 licenciés à 10€)																																																						
AS CES JEAN JAURES	451.20 €	Pass'UNISS 2021/2022 (47 licenciés à 9.60€)																																																						
AS CES JEANNE D'ARC	300.00 €	Pass'UNISS 2021/2022 (30 licenciés à 10€)																																																						
GJ FOOT SUD 86	3 925.00 €	Pass'Association 2021/2022 (157 licenciés à 25€)																																																						
LES ATELIERS CHOREGRAPHIQUES DE DELFINE	975.00 €	Pass'Association 2021/2022 (39 licenciés à 25€)																																																						
NOCQUET RYU	275.00 €	Pass'Association 2021/2022 (11 licenciés à 25€)																																																						
PAYS GENCEEEN BASKET CLUB	1 150.00 €	Pass'Association 2021/2022 (46 licenciés à 25€)																																																						
TENNIS CLUB PAYS CIVRAISIEN	600.00 €	Pass'Association 2021/2022 (24 licenciés à 25€)																																																						
US CIVRAY HANDBALL	1 000.00 €	Pass'Association 2021/2022 (40 licenciés à 25€)																																																						
VALENCE EN POITOU OLYMPIQUE CLUB	2 475.00 €	Pass'Association 2021/2022 (99 licenciés à 25€)																																																						
TOTAL GENERAL :	36 477.20 €																																																							
09/05/2022 9	- AUTORISE le Président à signer le marché de prestations intellectuelles passé sous la forme d'une procédure adaptée supérieure à 90 000 € HT relatif à une "ETUDE DE DEFINITION DE L'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU" avec la société URBANOVA pour un montant de 123 313.36 € HT	Unanimité																																																						
09/05/2022 10	- DONNE son accord au Conseil Départemental de la Vienne pour l'institution d'un droit de préemption sur l'Espace Naturel Sensible du Fontou, sur la commune de Valence-en-Poitou	Unanimité																																																						
09/05/2022 11	<p>- AUTORISE le président à poursuivre le recours à un contrat de concession de travaux pour le projet de construction de la bulle de tennis de Couhé</p> <p>- VALIDE le dossier de consultation et les modalités de mise en concurrence</p> <p>- VALIDE le montant de l'indemnité de 8000 € net de TVA qui sera versée à chaque candidat retenu qui aura déposé une offre recevable mais aucune prime ne sera versée à l'attributaire</p> <p>- AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les diligences nécessaires et notamment sur le choix des candidats qui seront autorisés à déposer une offre après avis de la commission <i>ad'hoc</i></p>	Unanimité																																																						
09/05/2022 12	<p>- FIXE à 3 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants) au Comité Social Territorial</p> <p>- DECIDE le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants des personnels titulaires et suppléants</p> <p>- DECIDE le maintien du paritarisme de fonctionnement avec le recueil, par le Comité Social Territorial, de l'avis des représentants de la</p>	Unanimité																																																						

	collectivité en complément de l'expression de l'avis des représentants du personnel																			
09/05/2022 13	<ul style="list-style-type: none"> - CREE un Comité Social Territorial local - FIXE le nombre de représentants du personnel titulaire au sein du CST local à 3 - FIXE le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST local à 3 et sans être supérieur à celui des représentants du personnel - AUTORISE le recueil de l'avis des représentants de l'établissement public. 	Unanimité																		
09/05/2022 14	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Filière</th> <th style="width: 15%;">Catégorie</th> <th style="width: 25%;">Grade</th> <th style="width: 10%;">Nbre</th> <th style="width: 15%;">Temps de travail</th> <th style="width: 20%;">Service</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sportive</td> <td>C</td> <td>Opérateur Qualifié des Activités Physiques et Sportives (OTAPS)</td> <td>1</td> <td>Complet 35/35^{ème}</td> <td>Culture et Sport</td> </tr> <tr> <td>Technique</td> <td>C</td> <td>Adjoint technique principal de 1ère classe</td> <td>1</td> <td>Complet 35/35^{ème}</td> <td>Culture et Sport</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - CREE les emplois, ci-dessus, pour les besoins des services de la Communauté de Communes - MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence 	Filière	Catégorie	Grade	Nbre	Temps de travail	Service	Sportive	C	Opérateur Qualifié des Activités Physiques et Sportives (OTAPS)	1	Complet 35/35 ^{ème}	Culture et Sport	Technique	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	Complet 35/35 ^{ème}	Culture et Sport	Unanimité
Filière	Catégorie	Grade	Nbre	Temps de travail	Service															
Sportive	C	Opérateur Qualifié des Activités Physiques et Sportives (OTAPS)	1	Complet 35/35 ^{ème}	Culture et Sport															
Technique	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	Complet 35/35 ^{ème}	Culture et Sport															
09/05/2022 15	- AUTORISE le Président à signer la convention de fourniture des repas à l'accueil de loisirs de Asnois avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale, à compter de février 2022	Unanimité																		
09/05/2022 16	<ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE l'avis de la Commission Tourisme - DECIDE la réalisation de l'opération d'équipements numériques des offices de tourisme et sites touristiques du Civraisien en Poitou - AUTORISE le Président à lancer la procédure du marché public - AUTORISE le Président à déposer les demandes de subventions auprès de la Région dans le cadre de l'appel à projet NOTT ou sur les crédits DATAR de la Région en cofinancement du programme LEADER 	Unanimité																		
	<i>Retrait du point 10.B. Heures Vagabondes conventions avec le Département</i>																			
09/05/2022 17	- APPROUVE de porter l'effectif du Conseil de Développement à 29 membres au lieu de 28 initialement prévus	2 contre 50 pour																		
09/05/2022 19	<ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE la désignation des membres suivants au Conseil de Développement du Civraisien en Poitou : <input type="checkbox"/> Monsieur Owen EASTEAL, Civray <input type="checkbox"/> Madame FOUGERET Huguette, Saint-Saviol <input type="checkbox"/> Monsieur Jérémy LAL, Champagné Saint-Hilaire <input type="checkbox"/> Monsieur POIRAUT François-Marie, Civray <input type="checkbox"/> Madame TROUVILLE Blandine, Champagné Saint-Hilaire <input type="checkbox"/> Monsieur WILLEMIN Daniel, Romagne 	Unanimité																		

Fait et affiché le 10/05/2022

Le Président, Jean-Olivier GEOFFROY


